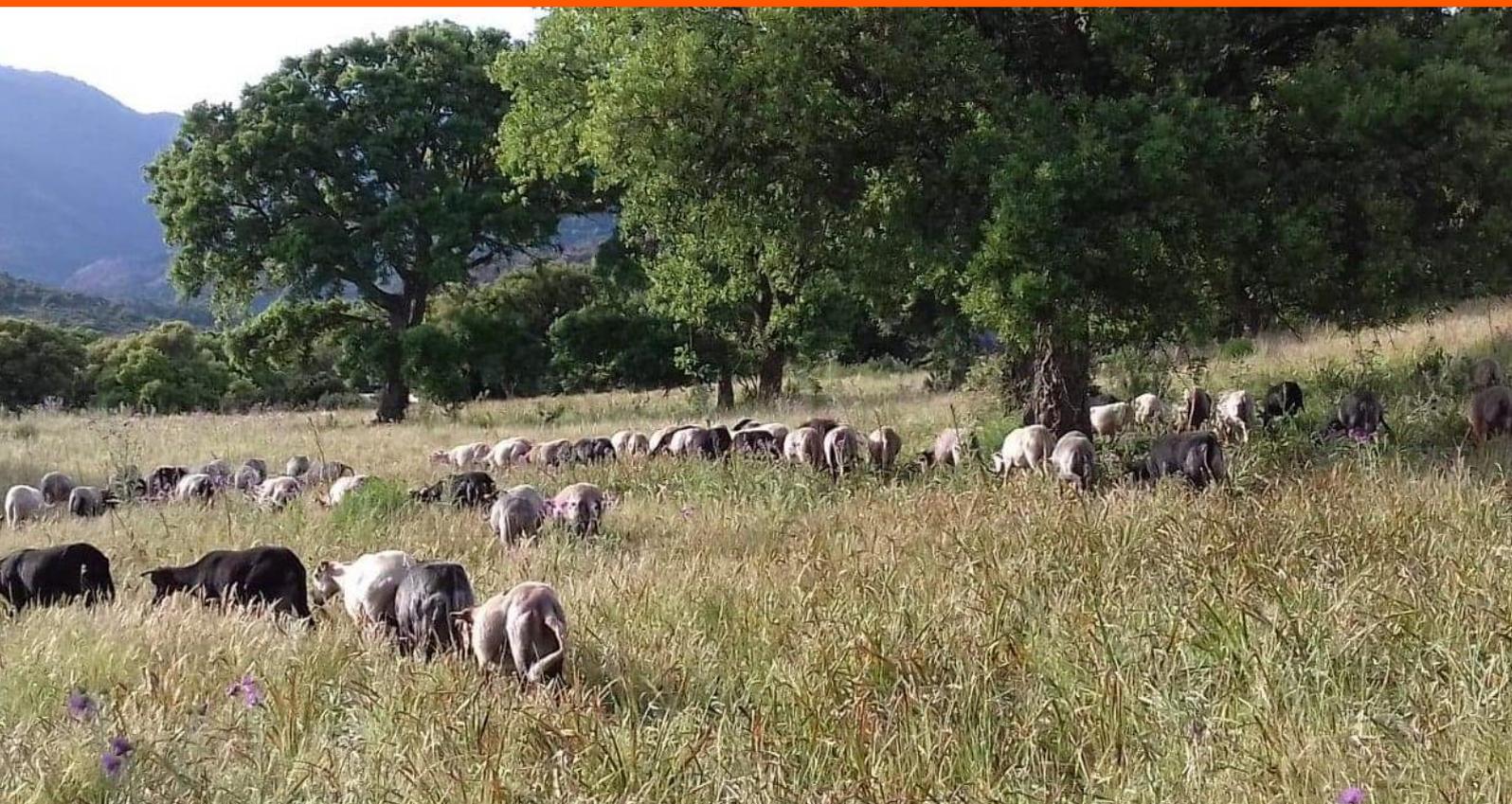


SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS LAITIERS FOURRAGERS LIVREURS



CAS TYPE – SPOL FOURRAGERS LIVREURS (FL)

Les exploitations agricoles affectables à ce modèle sont situées en plaine, une bi-traite y est pratiquée et les parcelles cultivées sont irriguées.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

SAU TOTALE : 150ha

SURFACES EN PROPRIÉTÉ : 15 ha

DPB : 150 ha

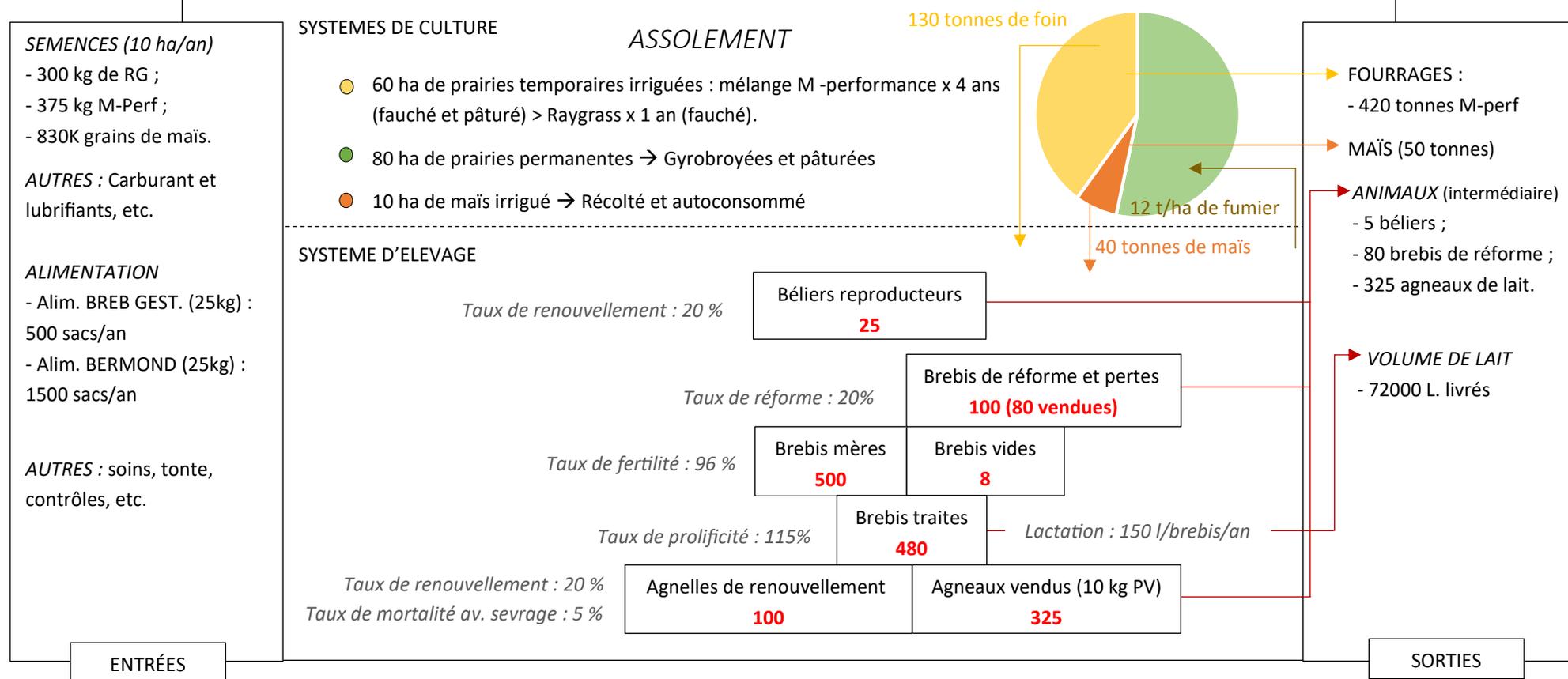
SURFACES ELIGIBLES : 150 ha

ACTIFS FAMILIAUX : 2

EMPLOYÉ PERMANENT : 1

EMPLOYÉ TEMPORAIRE : 1 (8 mois)

MATÉRIEL & BÂTIMENTS : Bergerie de 200m², machine à traire 12-24, 1 tank à lait de 520 litres, 30 auges, 2 râteliers simples, 2 bétailières 3 silos à grain, hangar de stockage, hangar pour matériel, 2 tracteurs 90 cv, 1 tracteur cv, 1 moissonneuse batteuse, matériel de fauche et de conditionnement, remorque à plateau, matériel de fertilisation, pulvérisateur porté, matériel pour travail du sol, gyrobroyeur forestier, 2 pick-up, 4000 ml de clôture.



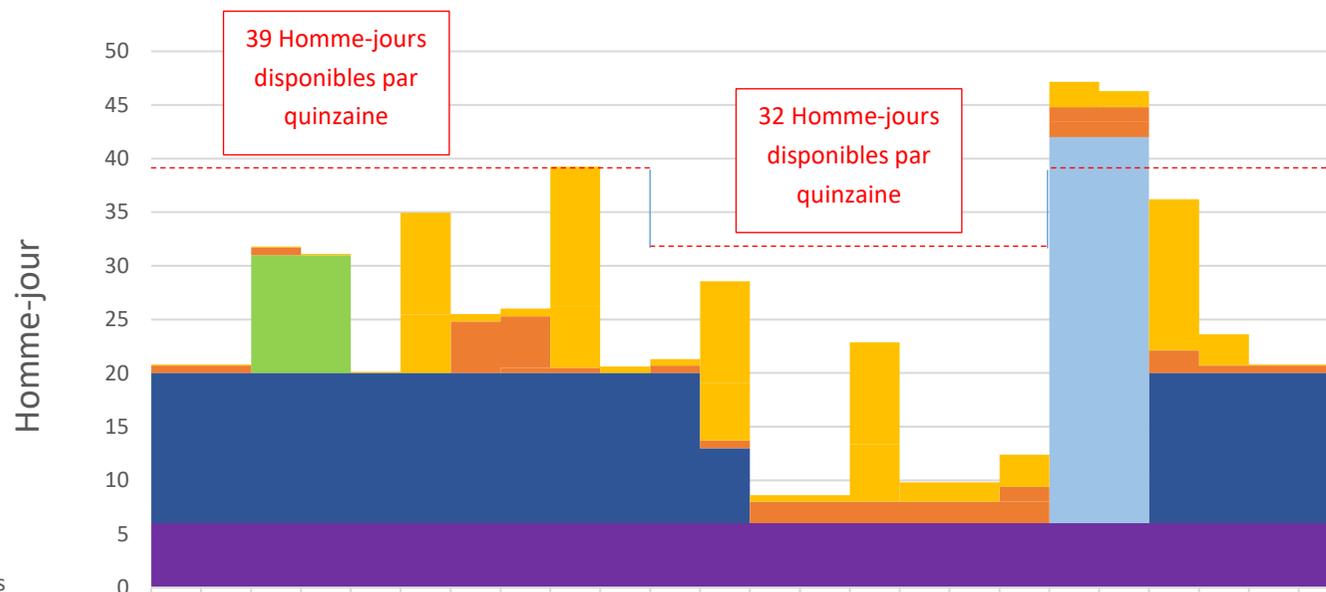
*Mélange M-Performance (30% fétuque, 11% dactyle, 8% RG, 27% luzerne, 17% trèfle, 7% lotier)



CALENDRIER DE TRAVAIL

- Surveillance et alimentation
- Bi-traite
- Assistance des MB (7h/j) pour 3 UTH
- Gyrobroyage (2h/ha)
- Maïs - Fertilisation, Irrigation, Désherbage
- Maïs - Broyage au semis
- Maïs - Récolte
- Foin - Fertilisation et irrigation
- Foin - Travail du sol au semis
- Foin - Fauche à la mise en bottes

CALENDRIER DE TRAVAIL - CAS TYPE SPOL FL



	JA-1	JA-2	F-1	F-2	MA-1	MA-2	AV-1	AV-2	M-1	M-2	JU-1	JU-2	JUL-1	JUL-2	A-1	A-2	SE-1	SE-2	O-1	O-2	N-1	N-2	D-1	D-2
Foin - Fauche à la mise en bottes	0	0	0	0	0	9,5	0	0	13,1	0	0	9,5	0	0	9,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foin - Travail du sol au semis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,8	1,8	3	2,35	1,4	14	2,8	0	0
Foin - Fertilisation et irrigation	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	5,45	0,7	0,7	5,65	0,6	0,6	5,35	0,6	0,6	5,35	0	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Maïs - Récolte																		1,4	1,4	1,4				
Maïs - Broyage au semis	0,7	0,7	0,7				4,8	4,8											1,4	1,4	2,1	0,7	0,7	0,7
Maïs - Fertilisation, Irrigation, Désherbage								0,5	0,5		0,7	0,7	2	2	2	2	2	2						
Gyrobroyage (2h/ha)			11	11																				
Assistance des MB (7h/j) pour 3 UTH																			36	36				
Bi-traite	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	7									14	14	14	14
Surveillance et alimentation	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

Le nombre total absorbé par les chefs d'exploitations est de 207,75 Hj, soit 1454,25 h/an.

Le revenu horaire de l'exploitant est estimé à 15,97 €/h, soit 1,56 smic brut horaire par actif familial.



ESTIMATION DÉTAILLÉE DES CHARGES

TOTAL PRODUITS	267 738 €
Produit lait livré	96 480 €
72 000 litres x 1,34 €	
Produit viande	11 380 €
Produit culture	111 006 €
Produit brut	218 866 €
Subventions d'exploitation	48 872 €
DPB	16 650 €
Paievements redistributifs	2 584,28 €
Paievements verts	11 738,25 €
Aide ovine	11 500 €
ZSCN/C	6 400 €

TOTAL CHARGES	225 239 €
Charges végétales	35 354 €
Engrais et amendements	17 461,6 €
Semences	7 192,01 €
Frais d'irrigation	5 740 €
Carburant et lubrifiants	4 970 €
Charges animales	31 331 €
Aliments du bétail	21 780 €
Frais vétérinaires	1 040 €
Autres frais d'élevage	6 878,09 €
Cotisations professionnelles	572,55 €
Charges de personnel	54 298 €
Rémunérations du personnel	31 091 €
Charges sociales du personnel	12 747,31 €
Cotisations sociales exploitants	10 460 €
Charges financières	4 227 €
Autres charges	45 393 €
Entretien et réparations matériel	8 996 €
Primes d'assurance	3 727 €
Frais de gestion	3 751 €
Petits équipements et fournitures	9 538 €
Frais postaux	254,23 €
Foncier (taxes et fermages)	18 887,25 €
Transport	2 400 €
Amortissements	54 636 €
Matériels et bâtiments d'élevage	7 152 €
Matériels et bâtiments de culture	39 833 €
Autres	7 650 €



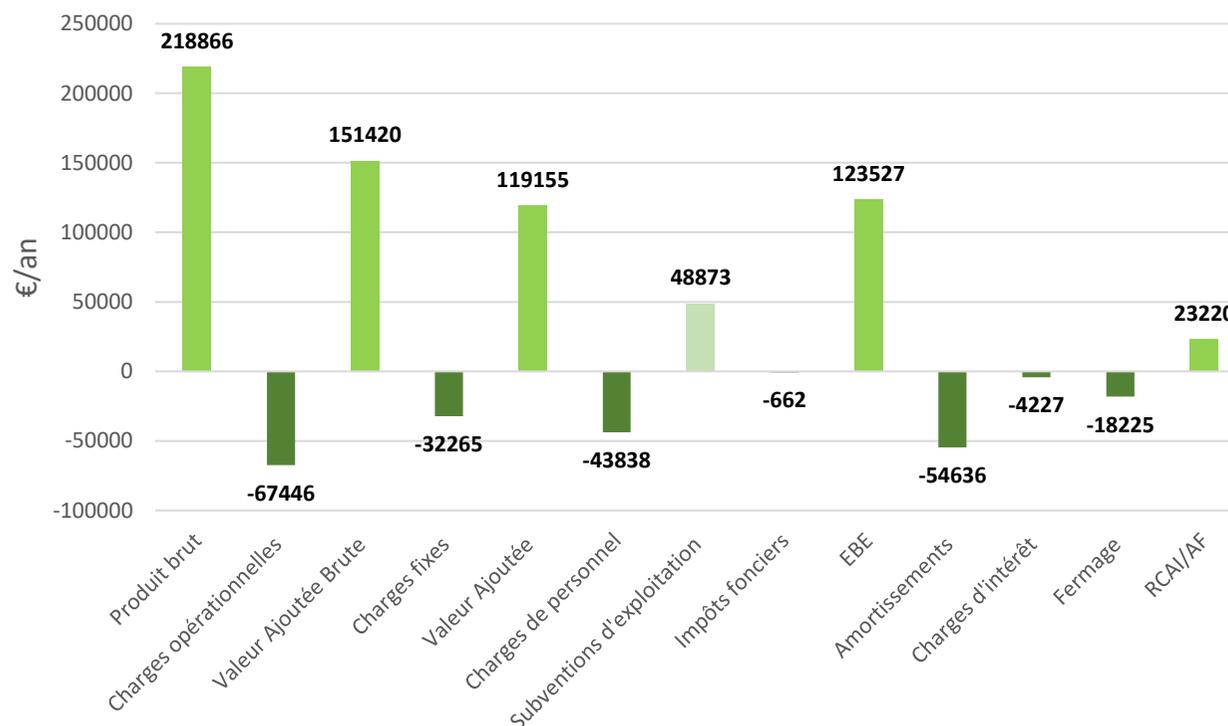
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

La **Valeur Ajoutée Brute (VAB)** correspond à la valorisation des facteurs de production (foncier, travail, etc.) et mesure la capacité du système à recouvrir les charges fixes et les charges de personnel. Ici, la VAB indique une productivité de la terre de **1 009,47 €/ha** (VAB/ha) et du travail de **265,3 €/Hj** (VAB/Hj).

La **performance économique (EBE)** mesure la capacité du système à amortir les investissements (mécanisation, matériel et bâtiments), à assumer les charges d'intérêts (prêts bancaires, soutiens financiers) et à maintenir ou augmenter la maîtrise foncière (fermage) afin de dégager un revenu pour les exploitants. Dans le cas présent, l'EBE **dépend à 39 % des subventions de la PAC** pour une production par brebis traite de 150 l/an.

Ce modèle d'exploitation agricole affecté au SPOL FL a le potentiel de dégager **un revenu par actif de 23 220 €/an**, ce qui équivaut à 1,24 smic brut par actif et par an.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DU CAS TYPE SPOL FL

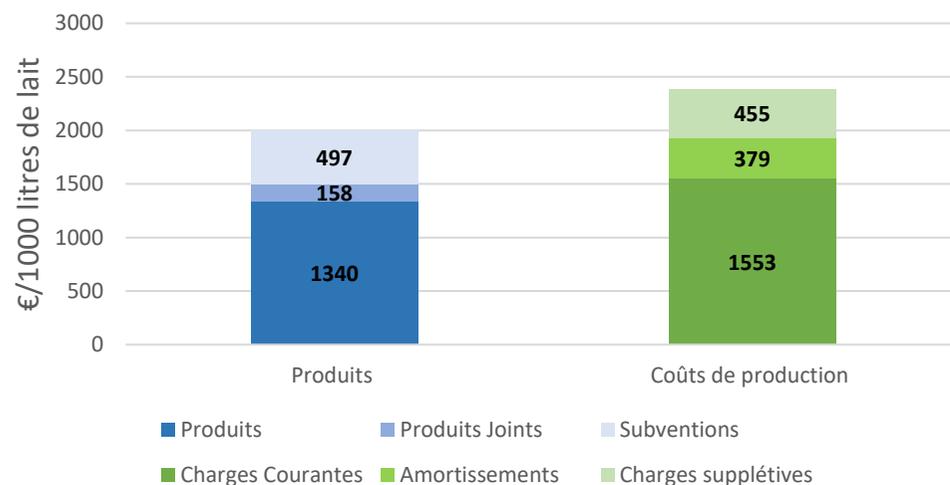


*EBE = Excédent Brut d'Exploitation et RCAI = Revenu Courant Avant Impôts



COÛTS DE PRODUCTION DU LAIT DE BREBIS

COÛTS DE PRODUCTION - LAIT DE BREBIS
CAS TYPE SPOL FL



	POSTES DE CHARGES	€/1000 litres
CHARGES SUPPLÉTIVES	Foncier et capital	14
	Travail	440
AMORTISSEMENTS	Mécanisation et matériel	324
	Bâtiments et installations	44
	Foncier et capital	11
	Achats aliments	303
	Approvisionnement des surfaces	107
	Frais d'élevage	116
CHARGES COURANTES	Mécanisation et matériel	213
	Bâtiments et installations	17
	Frais divers de gestion	80
	Foncier et capital	200
	Travail	518

La méthode de calcul des coûts de production mobilisée regroupe les postes de charges en trois grands groupes :

- **Les charges courantes** : ou « l'ensemble des charges de l'année donnant lieu à des flux monétaires sur l'exercice. » ;
- **Les amortissements** : ou « l'ensemble des charges calculées prenant en compte l'impact comptable d'une charge constatée à un instant t et répartie sur plusieurs années d'exercice afin de tenir compte de la durée d'exploitation de l'équipement. »
- **Les charges supplétives** : « Ces charges couvrent la rémunération des facteurs de production mis à disposition par l'exploitant (terre, capitaux, travail, etc.). C'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer ». Ce sont des charges extracomptables.

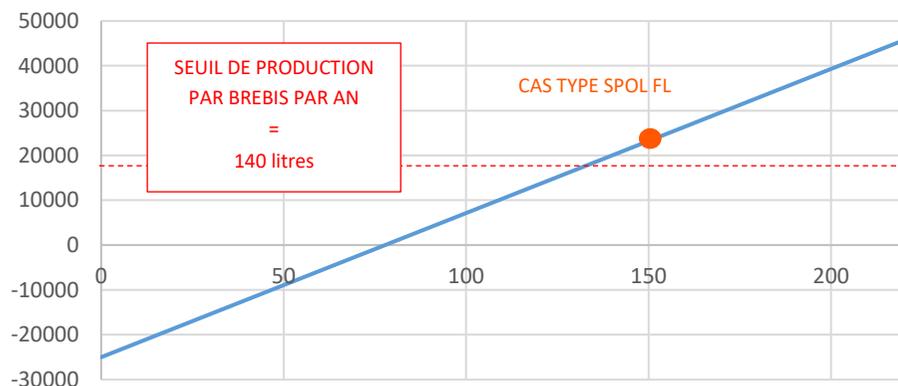
[Source : RMT économie des filières animales, coûts de production, 2013]

D'après ce modèle, le prix qui permettrait de couvrir entièrement les coûts de production du lait (**prix de revient** = total coûts de production – produits joints et subventions) est de 1,73 €/l de lait livré, soit 0,29 € de plus que le prix réel estimé (source : IDELE). Ainsi, les deux actifs familiaux présentés dans ce modèle pourraient se rémunérer à hauteur de deux smic bruts grâce à la commercialisation du lait et du fourrage.

Note : Les charges et subventions ont été affectées « manuellement » à l'atelier ovin selon une répartition des surfaces utilisées (65%) ou de la part de capital mobilisé (50%). Nous avons estimé à 85% le temps de travail dédié à cet atelier.



REVENU EN FONCTION DE LA PRODUCTION DE LAIT PAR BREBIS CAS TYPE - SPOL FL



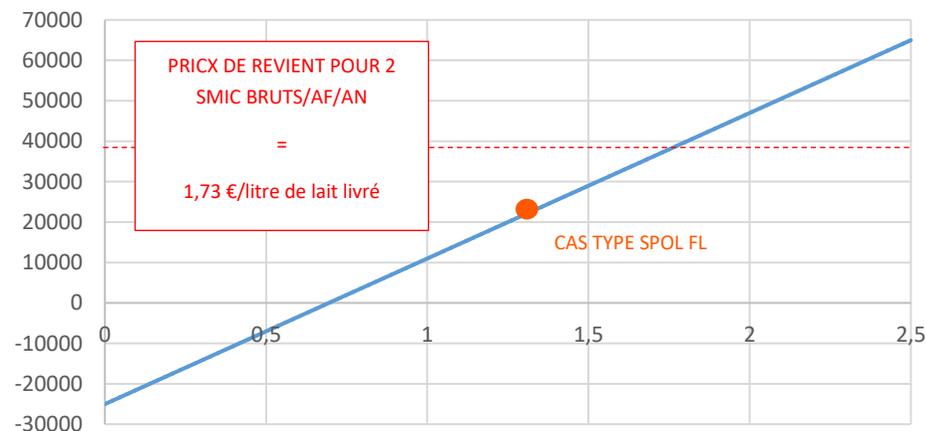
VARIABILITÉ DES RENDEMENTS DE LAIT

Le seuil de production par brebis traite par an est de 136 litres pour 480 brebis à la traite. En dessous de ce seuil, un actif familial dégagera moins d'un smic brut par an. En effet, **une variation de 1 litre de lait** sur la moyenne annuelle de production par brebis entraîne **une variation de 321,6 € du RCAI/AF/an**.

VARIABILITÉ DU PRIX DU LAIT LIVRÉ

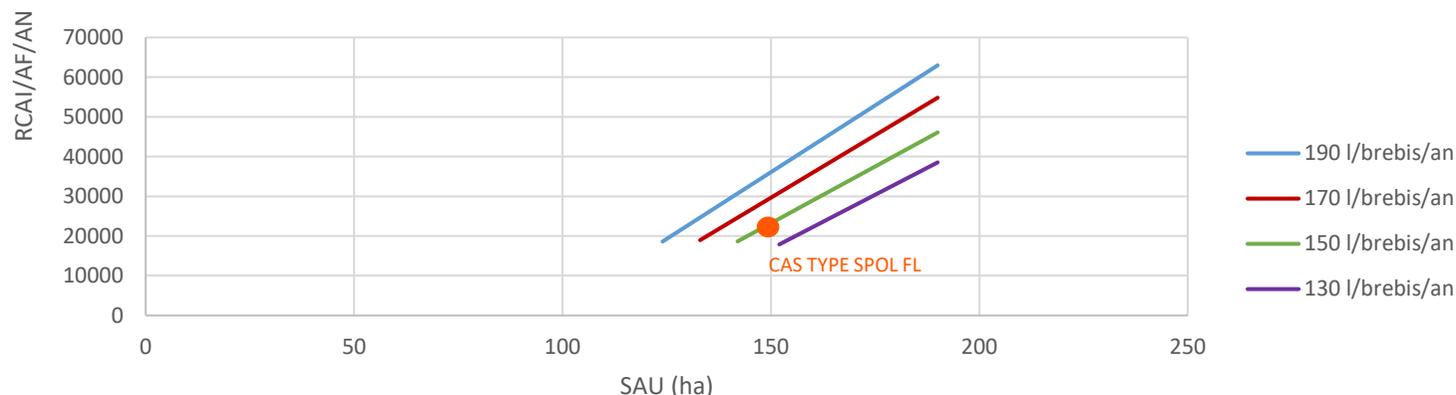
D'après le graphique ci-contre, **une variation de 10 centimes du prix du lait livré** entraîne dans le cas présent **une variation de 3600 € sur le Revenu Courant Avant Impôts par actif et par an**.

VARIATION DU REVENU SELON LE PRIX DU LITRE DE LAIT LIVRÉ (150 litres/brebis/an)



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU SPOL FL

REVENU PAR ACTIF ET PAR HECTARE SELON LES
RENDEMENTS DE LAIT
(1,34 €/litre de lait livré)



Le résultat économique des exploitations agricoles attribuables au SPOL FL se situe autour des courbes de tendance présentées ci-dessus.

Pour un même nombre d'Homme-jour disponible par an (2AF), un même chargement (4,1 animaux/ha) et selon la superficie exploitée et la production par brebis traite, les résultats économiques sont variables. Le seuil maximal théorique étant de 3,34 smic bruts/AF/an pour un rendement moyen de 190 litres/brebis/an et pour une surface de 190 ha (équivalent à 598 brebis à la traite) à condition que chaque actif familial puisse absorber 365 Hj de travail par an.

Afin que les exploitations agricoles de ce système de production conservent une moyenne de production annuelle par brebis nécessaire pour sécuriser leur revenu à plus d'un smic brut/AF/an, la SAU minimum à exploiter est de 153 ha pour un rendement minimum de 130 l/brebis/an.



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU SPOL FL

PRIX lait livré (€/l)

	VAB/ha	VAB/Hj	%SUB - EBE	RCAI/AF/an	SMIC brut annuel	RCAI/AF/h	SMIC but horaire	Production annuelle minimum par brebis traite (pour 480 BT et 150 ha)	SAU minimum (Chgmt 4.1 animaux/ha et 150 l/brebis/an)	Brebis à la traite (BT) minimum (pour 150 l/brebis/an et 150 ha)
1.34*	1 009.47	728.87	39	23 220	1.24	15.97	1.56	136 l/brebis/an	142 ha	435 brebis traites
1.73**	1 196.67	864.02	32	37 260	2	25.62	2.5	105 l/brebis/an	123 ha	337 brebis traites

Les résultats économiques présentés ci-dessus sont calculés selon un même chargement (4.1 animaux par brebis), une même SAU (150 ha), une même production annuelle par brebis traite (150 litres), et une même quantité de main d'œuvre (2AF, 1 salarié permanent et 1 salarié temporaire).

Les données technico-économiques présentées ci-dessous sont une estimation des seuils minimum à ne pas franchir pour que les exploitants du SPOL FL puissent dégager plus d'un smic brut par actif par an.

*Issu des données SIEOL capitalisées par l'IDELE

** Prix de revient calculé



ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-CORSE :

Luc MARTIN, chargé de mission économique

06 11 39 49 99

luc.martin@haute-corse.chambagri.fr

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Jean-Pierre OTTAVIANI, chef du pôle élevage, chambre d'agriculture de Haute-Corse ;

Cyril LUCIANI et l'équipe de technicien.ne.s des chambres départementales d'agriculture de Haute-Corse et de Corse du Sud en élevages ovins ;

Alizée CONVENTI, chargée de mission alimentation brebis, chambre d'agriculture de Haute-Corse ;

Philippe TEINTURIER, coordinateur du schéma de sélection (race corse) C.O.R.S.I.A ;

Priscila OLIVEIRA MARTINS, conseillère fourrages et céréales, chambre d'agriculture de Haute-Corse ;

Matthieu CALENDINI, chargé de projet installation et conseiller économique, chambre d'agriculture de Haute-Corse ;

Jean-Christophe PAOLI, chercheur INRAe LRDE.

Avec le soutien de l'ODARC

Chambre d'agriculture de Haute-Corse

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tél. : 04 95 32 84 40